

PETITION

Révision de la législation sur l'administration des régimes de retraite

CONSIDÉRANT QUE, depuis quelques années, plusieurs travailleurs et ex-travailleurs ont dû faire face à la fermeture ou la mise en faillite de leur entreprise;

CONSIDÉRANT QUE dans des cas de plus en plus nombreux (White Birch, Sears, Groupe Capitales Médias, etc.), les retraités et les travailleurs actifs ont été confrontés à des déficits de solvabilité de leurs régimes de retraite;

CONSIDÉRANT QUE ces situations ont donné lieu à des coupures dramatiques des prestations de retraite de ces travailleurs (près de 45 % par exemple pour les retraités de White Birch et près de 30 % pour les employés actifs et les retraités des journaux du Groupe Capitales Médias);

CONSIDÉRANT QUE la législation québécoise actuelle permet aux entreprises de ne pas assumer ces déficits de solvabilité en ne cotisant pas suffisamment aux régimes de retraite;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des retraités estime à plus de 15 000 le nombre de retraités qui en font les frais depuis 2009;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

De revoir la législation sur l'administration des régimes de retraite pour empêcher la répétition de tels drames;

De mettre en œuvre tous les moyens possibles pour atténuer, sinon éliminer les effets de tels événements;

De mettre sur pied un programme d'assurances, à la charge des entreprises, pour compenser d'éventuelles coupures dans les prestations de retraite, similaire à ce qui se fait en Ontario.

Date limite pour signer : 21 mai 2020

Aussi disponible sur : uniforquebec.org/retraite

Adresse de retour :

Marie-Andrée L'Heureux, Unifor, 565, boul. Crémazie Est, bureau 10100, Montréal (Qc) H2M 2W1

PETITION - Révision de la législation sur l'administration des régimes de retraite

CONSIDÉRANT QUE, depuis quelques années, plusieurs travailleurs et ex-travailleurs ont dû faire face à la fermeture ou la mise en faillite de leur entreprise;

CONSIDÉRANT QUE dans des cas de plus en plus nombreux (White Birch, Sears, Groupe Capitales Médias, etc.), les retraités et les travailleurs actifs ont été confrontés à des déficits de solvabilité de leurs régimes de retraite;

CONSIDÉRANT QUE ces situations ont donné lieu à des coupures dramatiques des prestations de retraite de ces travailleurs (près de 45 % par exemple pour les retraités de White Birch et près de 30 % pour les employés actifs et les retraités des journaux du Groupe Capitales Médias);

CONSIDÉRANT QUE la législation québécoise actuelle permet aux entreprises de ne pas assumer ces déficits de solvabilité en ne cotisant pas suffisamment aux régimes de retraite;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des retraités estime à plus de 15 000 le nombre de retraités qui en font les frais depuis 2009;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

De revoir la législation sur l'administration des régimes de retraite pour empêcher la répétition de tels drames;

De mettre en œuvre tous les moyens possibles pour atténuer, sinon éliminer les effets de tels événements;

De mettre sur pied un programme d'assurances, à la charge des entreprises, pour compenser d'éventuelles coupures dans les prestations de retraite, similaire à ce qui se fait en Ontario.

Date limite pour signer : 21 mai 2020

NOM	ADRESSE	NO	TELEPHONE
_____	_____	_____	1
_____	_____	_____	2
_____	_____	_____	3
_____	_____	_____	4
_____	_____	_____	5
_____	_____	_____	6
_____	_____	_____	7
_____	_____	_____	8
_____	_____	_____	9
_____	_____	_____	10
_____	_____	_____	11
_____	_____	_____	12
_____	_____	_____	13
_____	_____	_____	14
_____	_____	_____	15
_____	_____	_____	16
_____	_____	_____	17
_____	_____	_____	18
_____	_____	_____	19
_____	_____	_____	20

Page _____ de _____

Adresse de retour :

Marie-Andrée L'Heureux, Unifor, 565, boul. Crémazie Est, bureau 10100, Montréal (Qc) H2M 2W1